



Jean-Luc Rames - Architecte dplg - Résidence Le Payrat Cahors (46).



Marie-José Gautrand - Architecte dplg - Création de 4 maisons locatives - Saint Michel de Bannières (46).



Philippe Bergès - Architecte dplg - Création d'un hameau intergénérationnel - La Maisonnée - Thégra (46).

VISITES D'OPÉRATIONS DE LOGEMENTS EN MILIEU RURAL (LOT) VENDREDI 2 JUILLET 2010

PROGRAMME

7h30 - Départ d'Agen en bus - RDV sur le parking du gravier face au Commissariat de Police

Toutes les visites s'effectueront en présence des maîtres d'oeuvre, des élus et maîtres d'ouvrage.

9h - Castelnau-Montratier - Accueil à la mairie, visite de neuf maisons en bande (Architecte Jean-Luc Rames)

11h30 - Thégra - Visite La Maisonnée Hameau intergénérationnel (Architecte Philippe Bergès)

12h 45- Déjeuner à Saint Michel de Bannières

14h - Saint Michel de Bannières - Visite de quatre maisons locatives (Architecte Marie-José Gautrand)

15h15 - Gramat - Visite de dix-huit maisons locatives (Architecte Marie-José Gautrand)

16h50 - Cahors - Visite de la Résidence Le Payrat et des Terrasses de Cabessut (Architecte Jean-Luc Rames)

Retour prévu à Agen vers 19h30.

Cette journée s'adresse aux élus des communes qui souhaitent engager avant fin 2012 soit un programme de logements, soit une opération de lotissements d'habitat ou d'activités, soit un aménagement public et qui sont soucieux de réduire les impacts environnementaux de ces opérations. Les bureaux d'études urbanistes, architectes, paysagistes, les géomètres, les lotisseurs-aménageurs, à qui sont confiés la réalisation d'opérations publiques communales ou intercommunales. Les techniciens des collectivités chargés de l'urbanisme et/ou de l'aménagement dans les communes ou EPCI de Lot-et-Garonne, des organismes HLM de Lot-et-Garonne.

Journée organisée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne



En partenariat avec :



BULLETIN D'INSCRIPTION - VENDREDI 2 JUILLET 2010

VISITES D'OPÉRATIONS DE LOGEMENTS EN MILIEU RURAL (LOT)

NOM Prénom.....

Fonction.....

Organisme

Adresse

Code Postal..... Ville.....

Téléphone Courriel.....

Frais de participation : 20€ (ce tarif comprend le transport en bus, le déjeuner et la documentation technique).

Joindre OBLIGATOIREMENT votre règlement au moment de l'inscription, par chèque établi à l'ordre du CAUE 47. Virement par mandat nous consulter. **MERCI DE REMPLIR UN BULLETIN PAR PARTICIPANT.**

BULLETIN À RENVOYER AVANT LE 25 juin 2010 - Par courrier : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne - 9 rue Étienne Dolet - 47000 AGEN. Informations complémentaires au : 05 53 48 46 70.

Programme établi en juin 2010, susceptible de modifications de dernières minutes.